

# Soyhières'Info

## Table des matières :

1. Répartition des dicastères
2. Vice-maire 2023
3. Fermeture administration communale
4. Commissions communales 2023 - 2027
5. Bourses communales
6. Permis de construire
7. Période Elagage
8. Jass FC Soyhières
9. Prochaine exposition culturelle
10. Prix culturel du Haut-Plateau

## Répartition des dicastères

La répartition des dicastères est la suivante :

**Christian Zuber** : Mairie, finances, administration générale, personnel administratif, sécurité locale + SIS-15, relations publiques et préposés aux scellés.

**Bernard Dessarzin** : Travaux publics, voirie, bâtiments, personnel technique, éclairage-électricité et cimetière.

**Fjolla Avdimetaj** : Urbanisme, biodiversité et action sociale.

**Mathieu Ramseyer** : Ecoles, culture et embellissement, informatique-digitalisation, site internet et tourisme.

**Ivan Santos** : Service des eaux, épuration, déchetterie et énergie renouvelable.

## Vice-maire 2023

Le Conseil communal félicite, Bernard Dessarzin qui assumera le poste de vice-maire pour l'année 2023.

## Fermeture administration communale

L'administration communale sera fermée du 20 au 24 février 2023 inclusivement. En cas d'extrême urgence, veuillez contacter M. Le Maire Christian Zuber au 079 / 421 69 10.

## Commissions communales 2023 - 2027

Le Conseil communal souhaite féliciter les membres des commissions communales qui ont été nommés à savoir :

**Commission des finances** : Adrien Beuret, Philippe Ceppi, Jacques Schaller et Pierre Morel.

**Commission des travaux publics/eau** : Daniel Joray, Jérémy Henz et Raphaël Noguès.

**Commission de l'urbanisme** : Sophie Burri et Pierre-André Widmer.

**Commission d'estimation** : Raymond Mertenat, Christian Ramseyer et François Chapatte.

**Commission d'école** : Anne Deschamps et Salomé Zuber.

## Bourses communales

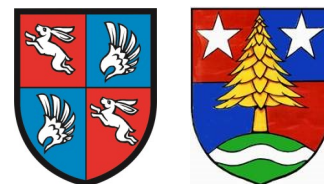
La commune alloue une bourse annuelle de Fr. 200.- aux personnes qui suivent actuellement des études ou qui effectuent un apprentissage. Il suffit, pour les apprenti(e)s, de présenter leur contrat d'apprentissage et d'une attestation de revenu et pour les étudiant(e)s, leur **carte d'étudiant(e)** et une **attestation de revenu** si un revenu est perçu en parallèle.

La bourse peut être retirée personnellement à l'administration communale **dès à présent et jusqu'au 30.06.2023.**

Nous vous prions de consulter le règlement communal sur l'octroi de bourses aux apprenti(e)s et étudiant(e)s, afin de vérifier que toutes les conditions sont remplies pour en bénéficier.

## Permis de construire

À la suite de différentes constructions et installations illicites constatées ces derniers temps, le Conseil communal rappelle aux propriétaires fonciers que **certaines modifications** de constructions/installations existantes ou **nouvelles constructions/installations** doivent faire l'objet d'une demande de permis de construire conformément à la loi en vigueur. (DPC-RSJU 701.51). Le secrétariat se tient à la disposition des habitants en cas de question.



# Soyhières'Info

## Période élagage

Nous vous rappelons que la période idéale pour l'élagage des haies se situe entre le mois d'octobre et le mois de mars. Cette taille est importante afin de ne pas obstruer les routes et passages communaux.

## Jass Football-Club Soyhières

Le FC Soyhières vous invite à participer à son traditionnel « Jass au cochon » qui aura lieu le 17 février 2023 à 18h45 pour le souper. Le Début du Jass sera à 20h00.

Inscription : Fr. 35.-/personne

Délai d'inscription au **13 février 2023**

Si vous êtes intéressé-e, veuillez vous inscrire auprès de Mme Madeleine Grun soit par téléphone au 078 / 675 34 99 ou par mail à l'adresse [mady66@bluewin.ch](mailto:mady66@bluewin.ch).

## Prochaine exposition culturelle

Nous vous informons de la prochaine exposition culturelle à « La Cave » qui se déroulera du 5 mars 2023 au 26 mars 2023 :

**Adriana loset et Caroline Ferrara**

Vous êtes cordialement invités au vernissage le samedi 4 mars 2023 dès 18h00.

## Prix culturel du Haut-Plateau

La commission des Maires du Haut-Plateau a décidé de mettre au concours un prix d'encouragement culturel intercommunal du Haut-Plateau.

Ce prix sera remis chaque année à une personnalité ou à une association particulièrement engagée pour la vie culturelle du Haut-Plateau.

De plus amples informations sont disponibles sur le site internet de la commune ou au secrétariat communal.